

**Fluctuation du cours du pétrole et problématique du financement de
l'économie algérienne**

**Fluctuation of the oil price and problematic financing of the Algerian
economy**

ZIAD M'hamed¹ ; MOUTASSEM Dahou²

¹ Université de Mascara, ziad.mhamed@gmail.com

² Université de Mascara, moutassemahmed@yahoo.fr

Reçu: 20/11/2019

Approuvé: 06/12/2019

Publié: 20/12/2019

Résumé:

Ce papier cherche à analyser les conséquences de chute de cours de pétrole, depuis juin 2014, sur l'économie algérienne, et plus particulièrement sur les fondamentaux économiques tels que le taux de change et le déficit budgétaire. Notre analyse de cette mauvaise conjoncture accompagnée par de situations déficitaires, place notre économie nationale devant des choix difficiles dont le gouvernement a déjà lancé des mesures d'austérité et de révision pour ces différentes politiques de subventions au produits essentiels et celle de carburant.

Mots clés: Cours du pétrole ; Financement ; Taux de change ; Croissance ; Algérie.

Jel Classification Codes: L79 ; D99 ; F31 ; O4.

Abstract:

This paper seeks to analyze the consequences of falling oil prices, since June 2014, on the Algerian economy, and more particularly on economic fundamentals such as the exchange rate and the budget deficit. Our analysis of this poor economic situation, accompanied by deficits, places our national economy in the face of difficult choices, the government of which has already launched austerity and revision measures for these different policies of subsidies for essential products and for fuel.

Keywords: Oil price; Financing; Exchange rate ; Growth; Algeria.

Jel Classification Codes : L79 ; D99 ; F31 ; O4.

1. Introduction:

En juin 2014, le baril de Brent valait 115 dollars USD. Aujourd'hui, seulement deux ans plus tard, il se négocie à 45 dollars, voire moins. Il n'est pas surprenant que cet effondrement ait été un choc brutal pour l'Algérie dont le pétrole contribue à environ 40% du PIB et à 98% des exportations. D'autre part, les réserves de change sont aussi en train de fondre, passant de 178 milliards de dollars fin 2014 à 132 milliards de dollars à la fin du mois de juin 2016.

Dans les milieux académiques, des analyses affirment que notre économie nationale souffre des séquelles d'un syndrome hollandais aigu : pénurie de produits de base, inflation et déclin industriel. Celle-ci pense par ailleurs que le principal problème est institutionnel et politique. En outre, cette maladie hollandaise a été aggravée par une mauvaise gouvernance, non seulement par les mesures adoptées par le gouvernement, mais également pour l'ensemble des acteurs de l'économie. D'autres analyses expliquent que la rente pétrolière vient de rendre notre économie vulnérable, dépendante et volatile, dont les choix économiques ont été concentrés sur l'exploitation d'une ressource non renouvelable, et qui ont conduit à une politique basée sur la redistribution et non la production. Donc, les différentes stratégies visant à instaurer une économie diversifiée se sont avérées nulles et sans effet sur l'économie réelle.

Revenant sur la question des taux de change, et qui sont l'objet d'une grande attention de la part des pouvoirs publics nationaux car ils constituent simultanément un symbole et un instrument au service des politiques économiques. Nous soulevons deux séries de question : *Es-que l'économie algérienne peut rester viable à moyen terme, au vu de sa forte dépendance aux hydrocarbures et de la baisse actuelle des cours pétroliers mondiaux ? Quelles seront les conséquences sur les acteurs ?* L'ambition de cette étude est de fournir une réponse claire et analytique à ces questions.

Cette étude sera organisée de la manière suivante. Le premier point tente d'analyser l'incidence de chute de pétrole sur l'économie réelle. Ensuite, nous discutons l'historique de la gestion du dinar algérien avec les vertus de la bonne gouvernance du système bancaire et son effet sur la croissance économique en Algérie. La dernière partie conclura cette étude.

2. L'économie algérienne face à la chute de prix de pétrole.

Selon la FMI et jusqu'à présent, le choc des cours du pétrole n'a eu qu'un effet limité sur l'économie algérienne. Cette institution s'appuie ses analyses sur les marges accumulées par le passé, ce qui va permettre à l'Algérie de mener l'ajustement au choc d'une manière progressive et de reconfigurer son modèle de croissance malgré la détérioration des soldes budgétaires et extérieurs. Cependant, le gouvernement algérien vient de mobiliser des nouvelles orientations en matière de croissance qui s'appuient sur l'efficacité budgétaire, la mobilisation des ressources locales et l'élargissement de l'assiette fiscale sans augmenter les taux d'imposition, ce qui a contribué à progresser en 2014 le PIB réel à de 3,79%, avec un recul toujours enregistré pour une croissance de 3,3% en 2016 et de 2,1% en 2018. Cependant, la croissance rebondira à partir de 2019 pour atteindre 3,4% en 2021, selon les prévisions du FMI.

Table N° 1 : Evolution des principaux indicateurs économiques

	2010	2012	2014	2016	2018
Prix du baril (moyenne/an)	77.38	109.45	96.29	40.68	69.52
Revenus pétroliers*	55.52	70.58	58.46	27.91	37.92
Balance commerciale	16.58	20.16	0.45	-20.12	-9.42
Taux de croissance (%)	3.63	3.37	3.79	3.30	2.10
Réserves de change*	157	190.66	178.93	114.13	79.88
Taux de change (dollar/dinar)	74.39	77.54	80.58	109.44	116.59

(* milliards USD)

Source : www.imf.org/

D'autre part, le FMI prévoit pour le secteur des hydrocarbures qui a renoué avec la croissance en 2014, après deux années de contraction, va maintenir cette tendance haussière durant les cinq prochaines années¹. Entre autre, le déficit budgétaire qui a doublé en 2016 pour s'établir à 14% du PIB sous l'effet de la baisse des recettes hydrocarbures se réduira progressivement durant les cinq prochaines années pour atteindre 5,3% en 2021.

Par conséquent, avec cette chute brusque des recettes extérieures et de la hausse de ses dépenses internes, plusieurs experts et économistes suggèrent au gouvernement à inverser sa courbe d'accumulation de réserves de changes, afin d'éviter les risques d'un retour plus rapide à des situations d'endettement, et c'est

¹ Le rapport intégral: www.bank-of-algeria.dz/pdf/communicationgouv11062015.pdf

à la banque d'Algérie de diffuser une culture monétaire appropriée à cette conjoncture et de jouer correctement son rôle tant que régulateur monétaire, par le maintien au fixation des prix du marché interbancaire et de la parité du dinar par rapport aux devises, de mieux maîtriser, en générale, les fondamentaux macroéconomiques, tels que l'inflation, les réserves de change, la balance des paiements, etc.

3. La gestion du taux de change de dinar algérien : Un panorama historique.

À compter de janvier 1974, le taux de change du dinar algérien a été rattaché à un panier de monnaies, ce qui n'empêchait pas des rajustements de temps à autres. Au sein du panier de monnaies, le dollar américain (USD) possédait un coefficient de pondération relativement élevé en raison de l'importance des recettes provenant des exportations de pétrole et des paiements au titre du service de la dette. En outre, il est resté relativement stable à un peu plus d'un franc français pour un dinar pendant plus de dix ans de 1970 à 1981 (1 dinar DZD =1,15 francs Français). La forte appréciation du dollar USD au cours de la première moitié des années 1980 s'est traduite par une augmentation sensible de la valeur réelle du dinar algérien (d'environ 50 % au cours de la période 1980–1985), ce qui a réduit la compétitivité des exportations hors hydrocarbures et de stimuler les importations.

La baisse des prix du pétrole enregistrée à partir de 1986 a entraîné un mouvement rapide de dépréciation jusqu'en 1991, durant laquelle le dinar avait déjà perdu près des trois quarts de sa valeur par rapport à son cours nominal durant la période de stabilité des années 1970. Il ne valait plus que 0,3 franc. En même temps, la Banque d'Algérie a adopté une politique de taux de change active et, de 1986 à 1988, le dinar algérien s'est déprécié de 31 % par rapport à son panier de monnaies.

Entre 1988 et 1991, ce système rigide a été remplacé par un système de répartition des changes entre les cinq banques commerciales publiques dans un cadre de plafonds de crédit compatibles avec les objectifs de la balance des paiements. Les banques publiques devaient en retour répartir les devises entre les entreprises publiques comptant parmi leurs clients, ce qui a laissé le dinar algérien se déprécier (de plus de 200 % en termes nominaux) pour pallier la détérioration

des termes de l'échange enregistrée au cours de cette période. De 1991 jusqu'au 1994, le taux moyen de dépréciation nominale annuelle a été de 4 %, ce qui a porté la valeur du dinar algérien à environ 24 dinars par dollar US sur les marchés officiels de change. Cette relative stabilité du taux nominal ne correspondait pas aux fondamentaux de l'économie : des chocs défavorables des termes de l'échange et des politiques budgétaire et monétaire expansionnistes se sont traduits par un taux d'inflation constamment supérieur à celui des partenaires commerciaux de l'Algérie. Le dinar algérien s'est donc apprécié de 50 % en termes réels entre octobre 1991 et la fin de 1993.

En 1994, les autorités ont mis en œuvre un programme d'ajustement ayant pour objet de corriger l'appréciation réelle précédente du dinar algérien. Ce dernier a été dévalué en deux étapes entre avril et septembre 1994 (de 70 % au total). L'écart entre le taux du marché parallèle et le taux officiel est passé à environ 200 % au cours de cette période. Depuis 1995, la politique de change de l'Algérie a pour objet de maintenir un taux de change stable par rapport à un panier de monnaies pondérées selon l'importance relative des principaux compétiteurs et partenaires commerciaux. Par conséquent, le régime de flottement dirigé a été mis en vigueur au moyen de séances de fixing entre la Banque d'Algérie et les banques commerciales. Un marché interbancaire des changes a été établi en 1996 pour permettre une libre détermination du taux de change². On constate que face à cette évolution historique catastrophique, les autorités algériennes aient pris pour ligne directrice la recherche de la stabilité du cours de change.

Récemment, la dépréciation effrénée du dinar algérien face au dollar américain et à l'euro ne cesse de s'aggraver depuis plus d'une année. Le dinar, défini par un régime de change flottant dirigé, enregistre une marge de fluctuation censée être réajustée par la Banque d'Algérie afin de rapprocher le taux de change nominal du taux de change réel et dans l'objectif d'établir un taux de change effectif réel, reflétant les fondamentaux de l'économie algérienne, en l'occurrence le niveau des exportations de pétrole, le taux d'inflation, la compétitivité et l'évolution des échanges extérieurs avec les principaux partenaires économiques.

Mais la question posée est la chute vertigineuse du dinar face au dollar à un niveau où un dollar américain a franchi la barre des 100 DA, soit une dépréciation

² Baba-Ahmed, 2007, p. 134-135

de presque de 30% en quelques années. Faut-il rappeler que la loi de finances 2016 s'est basée sur un cours de 79 DA contre un dollar. Il est clair que le dinar est affecté directement par la dégringolade des prix du pétrole.

Table N° 2: Situation monétaire (en %)

	2010	2012	2014	2016	2018
Ratio des réserves liquides/actif des banques	86,04	73,99	49,29	17,46	23,00
Épargne intérieure brute au PIB	48,45	47,53	43,85	36,63	35,60
Taux d'inflation	3,91	8,89	2,92	6,40	4,27

Source : www.bank-of-algeria.dz

En effet, il est fort probable que la chute du dinar est volontairement choisie par les autorités monétaires et financières qui sont en train de faire face au tarissement de la rente. C'est une dévaluation discrétionnaire, consistant à gagner quelques marges en termes d'augmentation de recettes extérieures libellées en dollars américains. Cette mesure permettra une augmentation artificielle de la fiscalité pétrolière, qui s'est érodée en enregistrant une baisse de 28,2% au premier trimestre 2015 par rapport à la même période de 2014. Cependant, cette dévaluation peut créer une illusion monétaire à travers l'augmentation artificielle de la masse monétaire destinée au financement de l'économie, sachant que les liquidités globales des banques ont baissé à fin mars 2015, s'établissant à 2186,81 milliards de dinars contre 2730,88 milliards de dinars à fin décembre 2014.

Cette contraction est due à la baisse des dépôts du secteur des hydrocarbures qui a servi longtemps à doper la masse monétaire et les crédits à l'économie³. Une telle mesure permettra aussi de créer une illusion de compétitivité-prix, consistant à décourager les importations, les rendre plus chères et amortir légèrement le déficit de la balance commerciale et la balance des paiements. Surtout que la capacité des réserves de change à couvrir les implorations tire vers la fin.

³ Arroudj, H. (2015), Réforme et modernisation du système bancaire algérien durant la période 1990-2010, Thèse de Doctorat en économie, université d'Oran

4. La bonne gouvernance et le développement économique en Algérie : quel Bilan ?

Dans tous les pays du monde, comme dans toutes les zones monétaires, les banques centrales sont des institutions à la disposition des autorités publiques, et, elles sont tenues d'appuyer les politiques économiques et les choix politiques ayant un impact direct ou indirect sur ces politiques par des mécanismes propres à la sphère monétaire dans laquelle ces banques centrales ont une compétence certaine. Evidemment, pour des raisons d'organisation et d'efficacité, l'indépendance de cette institution est systématiquement présentée comme un principe de bonne gouvernance économique et monétaire où le respect garantit la gestion saine de la monnaie nationale tout en assurant à la fois la croissance économique et la prospérité des citoyens, et donc renforcer l'assise sociale des Etats et contribuant à la stabilité politique.

Cependant, il est largement admis que dans une économie en croissance, la gouvernance bancaire soulevait un nombre de défis importants pour les banques centrales : contrôler les fonctionnaires, obtenir des informations sur les conditions économiques locales, décider et surveiller les crédits accordés au niveau local. Outre ces objectifs principaux, étaient mentionnés des objectifs secondaires visant, comme précédemment, à modérer les fluctuations conjoncturelles liées aux évolutions de la balance des paiements et de la liquidité bancaire⁴.

Il est vrai cependant que la Banque d'Algérie dispose des compétences dont le gouvernement lui a désignées des instruments à la fois humains, institutionnels et réglementaires lui permettant d'effectuer ses missions. Sur le plan fonctionnel, l'indépendance de cette institution ou son autonomie ne sont ni plus ni moins étendues que celles de n'importe quelle autre banque centrale. La politique monétaire qu'elle gère est la résultante de décisions politiques prises à d'autres niveaux de l'Etat, et non de réflexions internes se fondant exclusivement sur des considérations techniques propres au domaine monétaire et financier.

En revanche, le secteur bancaire a été sévèrement critiqué pour son rôle dans la dernière crise financière. La faible gouvernance des établissements bancaires est fréquemment identifiée comme étant une cause majeure de cette

⁴ Jobst, C. « Gouverner une banque centrale décentralisée » dans Feiertag et Margairaz (2010), p. 115-117

crise. Les faillites bancaires engendrent d'importantes externalités négatives qui nécessitent parfois des années pour être résorbées. D'ailleurs, et depuis plusieurs années déjà, et même avant la chute des prix de pétrole, le guichet d'avances de trésorerie aux banques ne fonctionne plus, faute de besoins des banques primaires qui, qu'elles abritent ou non les comptes de la compagnie Sonatrach ou de ses succursales, bénéficient toutes, dans le cadre de leurs activités bancaires normales, des liquidités supplémentaires générées par les recettes d'exportations d'hydrocarbures.

En effet, les académiciens Taïeb Hafsi et Bachir Mazouz, dans leurs contributions, soulignent que les théories économiques les plus élaborées butent toujours sur la capacité des acteurs à les mettre en vie, et qui ce n'est plus valable pour notre économie nationale. Ils estiment ainsi qu'aujourd'hui, l'Algérie pour progresser économiquement n'a pas besoin d'une nouvelle théorie économique mais d'un modèle de management autonome. Ils partent de principe que le modèle de management soit une capacité autonome à tirer le meilleur parti du fonctionnement des organisations et qui permettra la création de richesses dont il permet, à la fois, l'efficacité et l'adaptation aux changements. Partant de cette approche, ils laissent penser que les institutions algériennes qu'elles soient publiques ou privées ont échoué dans leur choix d'un modèle de gestion qui soit adapté aux spécificités nationales. Cependant, au fur et à mesure que le système bancaire devient plus efficace, il aurait dû continuer à dévaluer la monnaie nationale, ce qui permettra d'ajuster la situation monétaire et financière de l'économie nationale, et d'apporter, entre autre, une réponse à la situation de déficit budgétaire que vit le pays⁵. Mais simultanément, cela augmente les prix, et qu'est jugée une mesure nécessaire pour préserver l'économie nationale. Par ailleurs, le déficit budgétaire est trop important et ne cesse qu'augmenter depuis 2010, avec une légère amélioration en 2016 après des mesures d'austérité adoptées par le gouvernement algérien suite à une conjoncture pétrolière défavorable, et qui a entraîné un recul important des revenus au niveau du budget public. Cette situation s'est manifestée à travers notamment une forte baisse de la

⁵ Boucekkine R. et Meddahi N. (2019), « voici ce que dit notre note sur le financement non conventionnel », un papier communiqué au Forum « Financement de l'économie algérienne : écueils et solutions possibles » animé par la Banque d'Algérie, le 1 avril

fiscalité pétrolière recouverte alors que le fonds de régulation des recettes (FRR) s'est totalement épuisé en février 2017. De même, ces économistes reviennent sur le ratio des importations par rapport au produit intérieur brut pour les deux ou trois dernières années, et qui connaît une décroissance continue depuis la crise financière internationale. Historiquement, ce taux n'est pas très élevé, mais le problème se pose, en fait, avec le dinar qui est surévalué, explique-t-ils. Sur cette base, ils considèrent que le Produit intérieur brut est lui aussi surévalué (table n° 3).

Table N° 3 : Evolution des indicateurs financiers (en %)

	2010	2012	2014	2016	2018
Déficit budgétaire au PIB	25.7	28.0	22.0	14.0	22.0
Total des réserves en mois d'importations	36.78	34.31	28.19	22.58	18,8

Source : www.bank-of-algeria.dz

Récemment, le FMI appelle à plafonner les recours au financement non conventionnel et à envisager des privatisations et des emprunts extérieurs, tout en éliminant les contraintes à l'importation et à l'investissement. Aussi bien au niveau économique que financier, le recours à la planche à billets par le gouvernement algérien pour financer le déficit public doit être strictement plafonné en volume et en durée, selon la même institution internationale. Ce dernier justifie par le recours aux expériences internationales, et qui ont montré les limites et les inconvénients de la monétisation des déficits publics, qu'est porteuse de risques réels de tensions inflationnistes. En revanche, le FMI suggère en l'occurrence, de la possibilité de recourir à un large éventail d'outils de financement, notamment l'émission de titres au taux du marché, d'encourager des partenariats publics-privés, des ventes d'actifs, et enfin, idéalement, de recourir à l'endettement extérieur pour financer des projets d'investissements bien choisis. De même, cet organisme préconise d'envisager un assouplissement de la règle 51-49%, afin de favoriser l'investissement étranger, tout en menant sans tarder des réformes structurelles visant notamment à lutter contre la bureaucratie, à améliorer l'accès au crédit et renforcer la gouvernance, la transparence et la concurrence⁶. Ces questions sont plus complexes que nous connaissons actuellement, situation caractérisée par un système monétaire et bancaire très contraint, mais marqué

6 <https://www.elwatan.com/edition/economie/recours-a-la-planche-a-billets-les-mises-en-garde-du-fmi-13-03-2018>

aussi par les héritages de la crise financière qu'a traversé le pays depuis la chute des prix de pétrole.

5. Conclusion :

Les effets de la dégringolade des prix du pétrole commencent à impacter très lourdement les finances publiques, sonnante à la fois la fin de l'ère des excédents des années 2000 et l'entrée du pays dans une période de fortes incertitudes. Désormais, le fameux Fonds de régulation des recettes, créé en 2000 pour y placer des excédents de recettes pétrolières, ne reçoit plus le «moindre sou», alors qu'il est déjà trop sollicité pour couvrir des déficits publics qui commencent à se creuser dangereusement. Ainsi, sur fond de recul des prix du brut et d'après la Direction générale des impôts, les recettes fiscales pétrolières ont connu une chute de 28% au premier trimestre de 2015, passant à seulement 569,5 milliards de dinars contre 793 milliards durant la même période de l'année 2014.

Et pour cause, les exportations algériennes d'hydrocarbures ont chuté de près de 5 milliards de dollars USD, soit 31,7%, passant de 15,56 milliards de dollars lors des trois premiers mois de 2014 à seulement 10,62 milliards à la même période de l'année en cours, au moment où le prix moyen du pétrole algérien, le Sahara Blend, baissait à 46 dollars en Août dernier, alors qu'il caracolait à 110 dollars une année auparavant.

D'autre part, les entreprises vont être touchées sensiblement par la chute du dinar face au dollar, surtout les industries naissantes d'assemblage qui enregistrent un très faible taux d'intégration. Les prix des inputs importés (matières premières, composants, etc.) vont augmenter et en l'absence d'instruments de gestion de risque de change, les entreprises répercuteront l'augmentation des coûts sur les prix de vente.

De plus, les ménages vont être touchés par cette inflation des produits manufacturés, mais aussi des produits agroalimentaires et pharmaceutiques. Le pouvoir d'achat des ménages s'érodera encore plus et des pénuries vont être enregistrées. Donc, on y est loin de croire que cette illusion d'une telle dévaluation permettra un avantage d'exportation aux entreprises locales. Ces dernières verront leur capacité de production entravée par la gestion bureaucratique du taux de change et du commerce extérieur.

Par contre, l'appréciation du dollar par rapport à l'euro peut créer une réorientation des importateurs vers la zone euro, qui profiteront des avantages douaniers de l'Accord d'association. La dévaluation touchera tout un circuit d'une chaîne économique et les conséquences vont être préjudiciables.

6. Liste Bibliographique:

- **Livres :**

Allegret Jean-Pierre (2005), **Les régimes de change dans les marchés émergents**, Editions Vuibert.

Beddi Nasreddine (2014), **Ouverture ou couverture : quel système pour l'économie Algérienne ?**, Elalmamia Editions, Algérie

Chabane Mohamed (2010), **L'Algérie otage de ses hydrocarbures : obligation de réformes, urgence d'une reconversion**, Cahiers de la Méditerranée, N° 81, p. 319-330.

Chenntouf Tayeb (2008), **L'Algérie face à la mondialisation**, CODERSIA, Sénégal.

Kobar Mouhamadou (2018), **Gouvernance et performance des banques de la zone U.E.M.O.A**, Editions universitaires européennes.

Mansouri Medja (2005), **Systèmes et pratiques bancaires en Algérie**, Edition Houma, Alger.

Mekideche Mustapha (2008), **L'économie algérienne à la croisée des chemins : repères actuels et éléments prospectifs**, Editions Dahlab, Alger.

- **Article du Journal :**

Baba-Ahmed Mohamed (2007), **Le secteur financier en Algérie : une réforme inachevée**, Finance & Bien Commun, Vol. 3, N° (28-29), p. 130-138.

Belkebir Badr, Daanoune Rachid, Mouallim Isam (2018), **Analyse de l'Impact de la Gouvernance sur la Performance: Cas des Banques Marocaines**, International Journal of Innovation and Applied Studies, Vol. 23(4), p. 756-767.

Ben Bouheni Faten (2016), **Méthode d'analyse de l'impact des mécanismes de la gouvernance sur la performance bancaire**, La Revue des Sciences de Gestion, Vol. 2-3, N° 278-279, p. 79-87.

Ben Hamadi Zouhour et Yosra Hammami (2018), **Expertise du CA, prise de risques et performance : Cas des banques tunisiennes**, disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01901202>

Chabane Mohamed (2010), **L'Algérie otage de ses hydrocarbures : obligation de réformes, urgence d'une reconversion**, Cahiers de la Méditerranée, N° 81, p. 319-330.

Derder Nacéra (2018), **L'impact de la crise pétrolière sur la performance du système bancaire algérien**, International Journal of Economics & Strategic Danagement of Business Process, Vol.13 p.157-164

Guiselin Renald et Maati Jérôme (2018), **Juste valeur et gouvernance bancaire : une analyse internationale**, La Revue des Sciences de Gestion, Vol (1-2), N° (289-290), p. 67-75.

- **Thèses et mémoires :**

Arroudj Halim (2015), **Réforme et modernisation du système bancaire algérien durant la période (1990-2010)**, Thèse de Doctorat en économie, université d'Oran.

- **Sites web :**

Banque d'Algérie (2014-2016), **Les notes sur conjonctures :** www.bank.of.algeria.dz/

FMI : rapport sur l'Algérie : www.imf.org/

ONS (2014-2016), **Des séries de données sur la conjoncture :** www.ons.dz/